

STOP ALGUES MOUTARDE

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE**STOP ALGUES MOUTARDE**

UTILISATION

Biocide de traitement des eaux de piscine

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d' appel d' urgence

04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

COMPOSITION

Sel de brome

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Hygroscopique

CONTACT AVEC LES YEUX Peut provoquer une irritation oculaire

CONTACT AVEC LA PEAU Peut provoquer une irritation de la peau

INHALATION

L'inhalation de concentrations élevées peut causer des effets sur le système nerveux caractérisés par un mal de tête, un étourdissement, une perte de conscience et un coma.

INGESTION

Les symptômes peuvent inclure : mal de tête, agitation, nausée, vomissement, coma, stupeur.

L'ingestion chronique risque de causer une défaillance du système nerveux central.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire
Consulter un ophtalmologiste immédiatement

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement à l' eau claire et au savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît.

INHALATION

Transporter à l'air libre.

INGESTION

Rincer la bouche soigneusement et abondamment. Faire boire 3 ou 4 verres c
eau ou de lait (Ne jamais faire boire une personne inconsciente).
Ne pas faire vomir. Consulter un médecin

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le matériau n'est pas combustible
MOYENS D' EXTINCTION	Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions environnante
PROCEDES DE LUTTE CONTRE LE FEU	Refroidir les récipients fermés. En entrepôts fermés, fournir aux pompiers un dispositif respiratoire autonome en mode de pression positive.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX	Utiliser un matériel de protection adéquat, tel indiqué dans la section 8.
NETTOYAGE	Aspirer ou balayer la matière, la placer dans un récipient d'élimination adéquat. Aérer la zone et la rincer à l'eau après que le matériel renversé ait été enlevé.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter de respirer la poussière Eviter tout contact avec la peau et les yeux
STOCKAGE	Entreposer dans un endroit frais et sec et dans un récipient fermé hermétiquement.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Les installations d'entreposage et d'utilisation doivent être munies d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

VENTILATION	Assurer une bonne ventilation
EQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE	Respirateur à poussière Gants et lunettes de protection chimiques, Vêtements recouvrant le corps et bottes.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: solide cristallin inodore
COULEUR	: blanc
pH (5% en sol aqueuse)	: 5-7
POINT D'EBULLITION	: 1390 °C (760 mm Hg)
POINT DE FUSION	: 755 °C
POINT ECLAIR	: 800 °C
TEMP. DE DECOMPOSITION	: 800 °C
INFLAMMABILITE	: -
EXPLOSIVITE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: 121g / 100 ml
POIDS MOLECULAIRE	: 102,89 g/mol

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	Stable dans les conditions normales d' utilisation
CONDITIONS A EVITER	Matières incompatibles Echauffement au delà de 800°C.
INCOMPATIBILITES	Agents oxydants forts, acides forts, sels de métaux lourds Réagit au brome trifluoride en explosant
PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION	Bromure d'hydrogène, oxyde de sodium, vapeurs de brome.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

DL50/CL50	Orale, souris: LD50 = 7 mg/kg Orale, rat: LD50 = 3500 mg/kg Peau, lapin : LD50 = 2000 mg/kg
-----------	---

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

TOXICITE AQUATIQUE	96H, LC50, poisson > 1000 mg/ 48H, EC50, daphnies > 1000 mg/
TOXICITE AVIAIRE	Caille Bobwhite, oral aigu LD50 > 2250 mg/kg Caille Bobwhite/Canard Mallard, alimentaire LC50 > 5633 ppr

Bioaccumulation peu probable car soluble dans l'eau.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Eliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Verser dans un récipient de grande capacité contenant de l'eau, puis jeter à l'égout en ajoutant beaucoup d'eau. La chaleur et les vapeurs résultant de la réaction d'hydrolyse peuvent être contrôlées en ajustant le rythme de l'addition.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1999 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Etiquetage CE : non soumis à l' étiquetage réglementaire

Toutefois, nous préconisons les conseils de prudence suivants :

Phrases S	2 - Conserver hors de la portée des enfants 24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
-----------	---

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Voir les notices d' utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.